

POLITIQUE DE COTISATION ANNUELLE
POUR LES MEMBRES ACTIFS ET MEMBRES ASSOCIES

TARIF EN VIGUEUR À PARTIR DU 27 SEPTEMBRE 2005

Pour les organismes ayant moins de 25, 000.00 \$ de revenus,
COTISATION : 20.00\$

Pour les organismes qui ont entre 25, 000.00 \$ et 75, 000.00 \$ de revenus,
COTISATION : 35.00\$

Pour les organismes qui ont plus de 75,000 et 150, 000.00 \$ de revenus,
COTISATION : 75.00\$

Pour les organismes qui ont plus de 150, 000.00 \$ de revenus,
COTISATION : 150.00\$

Pour les membres de soutien le montant minimal est de 100.00\$ par année